

CAUSE MASSON-PREVOST

MEMOIRE

PRÉSENTÉ À

MONSEIGNEUR ZOTIQUE RACICOT, P. A.

JUGE DELEGUÉ EN CETTE CAUSE

PAR

L'AVOCAT DU DEMANDEUR



MONTREAL

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-éditeurs

419 ET 421, RUE SAINT-PAUL

1900